



Communauté de Communes  
de Desvres-Samer

## «Fournitures de couches-culottes écologiques jetables pour les crèches»

### Objet du marché :

---

Le présent marché a pour objectif la fourniture de couches-culottes **écologiques jetables** pour les crèches de la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS). En effet, La Communauté de Communes s'est engagée en faveur de pratiques plus éco-responsables en demandant la labellisation "Ecolo crèche", label Développement Durable dédié à la petite enfance.

Le marché est un accord-cadre fractionné à bons de commande en application des articles R. 2162-2 et suivants, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il porte sur un nombre minimum de 35 000 et un maximum de 55 000 couches par an.

Les chiffres seront identiques pour les périodes de reconduction.

Lots : La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots. Les prestations donneront lieu à un accord-cadre unique.

### Délai de livraison :

La communauté de Communes devra être livrée dans un délai de 4 jours maximum après validation du bon de commande.

Il est conseillé au titulaire de prendre contact par mail ou téléphone avec les crèches afin de l'informer de la date de livraison.

Les différents colis seront à rendre emballés dans des cartons lors de chaque commande.

Chaque colis sera à livrer à l'adresse indiquée sur le bon de commande. Les crèches se situent sur les communes de Samer – Desvres et Alincthun.

Les réclamations sur les défaillances constatées (retard dans la livraison, non-respect des observations spécifiques, ...) devront faire l'objet d'une réponse détaillée et exposant les mesures financières et/ou organisationnelles prises pour remédier ou réparer. Tout retard de livraison sera sanctionné d'une pénalité d'un montant de 5% du montant HT de la commande par jour de retard.

En cas de défaillances graves et/ou répétées, signalées par des réclamations officielles par la Communauté de Communes, cette dernière pourra déclarer la résiliation du marché sans indemnité. La résiliation sera notifiée par courrier avec accusé de réception.

Les offres et les échantillons devront parvenir impérativement avant **le vendredi 3 juillet 2020 à 17h00** à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Desvres Samer.

L'enveloppe portera les mentions suivantes : Marché : Fournitures de couches pour les crèches. Ne pas ouvrir.

Le candidat ne pourra prétendre à aucune indemnité pour la remise des échantillons qu'il soit retenu ou non.

Le marché est conclu pour une durée de un an, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 soit jusqu'au 31 août 2021. Il pourra être reconduit 3 fois soit jusqu'au 31 août 2024.

La reconduction est tacite. Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction de l'accord-cadre.

En cas de non reconduction, le titulaire ne pourra prétendre à aucun indemnité ou dédommagement.

#### Conditions de la consultation :

La Communauté de Communes de Desvres-Samer analysera les offres obtenues et choisira le prestataire en fonction de l'offre économiquement la plus avantageuse.

#### Critères de jugement des offres :

- Le prix : 70%
- La valeur technique de l'offre selon les informations ci-dessous : 30%

**Le prestataire devra impérativement fournir les informations suivantes lors de la remise de l'offre :**

- **La fiche technique détaillée du produit (composition du produit, matières premières utilisées...)**
- **Les procédures à suivre pour la gestion des réclamations, les échanges de produits**
- **Le délai de livraison dès réception du bon de commande**
- **Les échantillons (voir bordereau de prix)**

**Si une information était manquante lors de la remise de l'offre, celle-ci serait alors rejetée.**

#### Prix et paiement :

Le marché est traité à prix unitaire. Les prix unitaires du bordereau de prix seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Les prix du marché sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les fournitures ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage et au transport jusqu'aux lieux de livraison.

Offres promotionnelles :

Le titulaire devra faire bénéficier la CCDS des offres promotionnelles qu'il est susceptible de proposer à l'ensemble de sa clientèle. Ces offres s'appliqueront aux commandes notifiées pendant la période promotionnelle à condition que les prix soient inférieurs à ceux pratiqués au marché.

Les prix de marché sont fermes et définitifs pendant la première année d'exécution du marché.

Ils pourront ensuite être révisés au 1<sup>er</sup> septembre. Le titulaire doit en faire la demande par courrier au moins 2 mois avant la date de prise en compte du prix révisé.

A ce courrier est obligatoirement joint :

- le dernier barème applicable à la clientèle,
- un exemplaire du bordereau des prix dûment modifié et signé,
- la valeur des indices utiles à la révision des prix,
- le détail du mode de calcul de prix révisé.

La Communauté de Communes de Desvres-Samer notifiera au titulaire par courrier sa décision d'accepter ou non cette révision. Si elle est refusée, le marché ne sera pas reconduit.

Les paiements sont effectués par virement administratif à réception de la facture selon la réglementation en vigueur.

La facturation peut être soit en fin de mois, soit globalement pour une commande à cheval sur deux mois. Elle devra inclure le détail des prestations réellement effectuées.

Adresse de remise des plis :

Les plis devront être adressés en courrier recommandé avec avis de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remises contre récépissé à l'adresse suivante :

Communauté de Communes de Desvres-Samer

Monsieur Le président

41, rue des Potiers

62240 DESVRES

Tél : 03-21-92-07-20

Du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H, sauf jours fériés

Informations complémentaires :

**Renseignements administratifs**

Pour obtenir tous les renseignements administratifs complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande au service suivant :

Communauté de Communes de Desvres-Samer

41, rue des Potiers

62240 DESVRES

Correspondant : Amélie FRANCOIS

Courriel : [amelie.francois@cc-desvressamer.fr](mailto:amelie.francois@cc-desvressamer.fr)

**Renseignements techniques**

Pour obtenir tous les renseignements techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande au service suivant :

Communauté de Communes de Desvres-Samer

41, rue des Potiers

62240 DESVRES

Correspondant : Thierry PETITPREZ, DGA

Courriel : [thierry.petitprez@cc-desvressamer.fr](mailto:thierry.petitprez@cc-desvressamer.fr)